

## Dans le Tarn, mobilisation contre une autoroute «toxique»

PAR EMMANUEL RIONDÉ  
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 18 AVRIL 2021

Soutenue par les décideurs locaux, l'autoroute Toulouse-Castres pourrait bientôt voir le jour. Samedi 17 avril, plusieurs centaines de personnes se sont retrouvées dans un petit village du Tarn pour dire leur opposition à ce projet archétypal de la « *réintoxication du monde* ».

**Teulat (Tarn).**– Au milieu du pré qui jouxte la nationale, entre le barnum dressé, les banderoles déployées et le parking improvisé, Sabine Mousson, maire de Teulat, un village de 500 habitants dans l'ouest du Tarn, se réjouit, les yeux pétillants derrière son masque : « *Apparemment, ils étaient 350 à Saint-Sulpice ce matin, donc on va peut-être avoir du monde ici aussi...* »

Dans cette autre commune tarnaise, à une trentaine de kilomètres, c'est contre l'implantation d'une vaste plateforme logistique, le projet Terra 2, que les gens se sont mobilisés dans le cadre de la « *journée nationale contre la réintoxication du monde* ».

Mais à Teulat, c'est l'A69, une autoroute reliant Toulouse à Castres, qui rassemble les contestataires. Ils dénoncent un projet « *inutile, disproportionné et dilapidant de l'argent public* », résume Akim, 46 ans, habitant de Montcabrier, un village voisin concerné par le tracé.

Ce projet d'autoroute dont la vallée bruisse depuis le milieu des années 1990 a été déclaré d'utilité publique (DUP) en juillet 2018. Un succès pour les nombreux élus locaux et les très influents laboratoires Fabre, implantés à Castres, acteurs d'un lobbying acharné dans ce dossier (*lire notre article dans **Mediacités***), tous arguant du nécessaire « *désenclavement* » de la sous-préfecture tarnaise.

En face, de nombreuses personnes habitant la vallée, des élus et élus des petites communes jouxtant le tracé se sont très tôt opposés à l'A69. Avec un argument de poids, étayé par une étude et un rapport

publiés en 2016 et 2017 : la nationale 126 qui relie les deux villes pourrait, au prix de quelques travaux significatifs (installation de tronçons de voies rapides, réaménagement de carrefours, etc.), gagner en efficacité et en sécurité. À un coût financier et écologique bien moindre que celui de l'A69 – qui s'élève à 470 millions d'euros, dont 270 d'argent public - et garantissant la pérennité de la gratuité du trajet - l'aller-retour Castres-Toulouse sur l'A69 est annoncé entre 15 et 20 euros.



A Teulat, le 17 avril 2021. © ER / MP

Trois recours en annulation avaient été déposés par les opposants en septembre 2018. Ils ont été retoqués en mars dernier par le Conseil d'État. Pourtant, la lutte des anti-A69 connaît un vrai regain de dynamique depuis l'été 2020. Raison principale : la découverte que le groupe français de travaux public NGE projette de construire trois carrières le long du trajet, sur les communes de Montcabrier, Villeneuve-lès-Lavaur et Saint-Germain-des-Prés, pour en extraire le granulats nécessaires aux remblais. Soit la promesse d'un incessant ballet d'engins de chantier pendant plusieurs années, avant de récupérer un sous-sol truffé de tonnes de « *déchets inertes non valorisables* ».

Trois carrières, 60 hectares de terres agricoles supplémentaires et 2,8 millions de m<sup>3</sup> de granulats extraits, au lieu des 1,3 million annoncés : la perspective d'une telle rehausse, totalement absente de l'étude d'impact sur laquelle s'appuie la DUP, a remis le feu aux poudres de la contestation, qui dénonce le caractère illégal des carrières. À Montcabrier notamment, où la carrière se situerait à moins de 500 mètres de l'école du village. Un **collectif Stop carrière** s'est créé et des manifestations ont été organisées à l'automne.

Samedi 17 avril, ce collectif ainsi que Pas d'autoroute Castres-Toulouse (PACT) et les maires contre l'autoroute appelaient à cette journée « *contre la réintoxication du monde* ». Il était 15 heures quand plus de 500 personnes, dont de nombreux enfants, ont formé une chaîne humaine en surplomb d'un fossé longeant la RN126. Les slogans « *Non à l'autoroute, aménagez cette route !* » ou « *On est les anti, ils sont les méchants !* » ont résonné sous l'œil d'une poignée de gendarmes, restés à l'écart de la mobilisation.

Myriam Martin et Manuel Bompard de LFI, et Antoine Maurice des Verts, en campagne pour les régionales, avaient fait le déplacement depuis Toulouse, côtoyant des élus locaux ceints de leur écharpe tricolore. « *En tant que collectif, on ne prend parti pour aucune formation mais tous les soutiens sont bienvenus* », se félicite Geoffrey, 36 ans, instituteur, du collectif Stop carrière.

Autour de lui, les familles installées ici au cours des 20 dernières années, en quête d'une vie à la campagne, plutôt des quadragénaires, ingénieurs, artistes ou employés travaillant à Toulouse, à 30 km, sont plus nombreuses que les paysans implantés de longue date dans la vallée. Moins impliqués dans la lutte, peut-être méfiants avec des modes de mobilisation dont ils sont peu coutumiers, ces derniers se font discrets.

Pour autant, rares sont les voix dans les villages qui soutiennent l'autoroute. Et avec la perspective de carrière, « *on est dans le concret* », remarque Gilles, 53 ans : « *Il ne s'agit plus de plans et de tracés lointains mais d'engins de chantier à venir très vite...* » Lui est entré au conseil municipal de Teulat il y a dix ans « *pour lutter contre l'autoroute* ».

Le 15 janvier, le sous-préfet du Tarn a reçu une délégation d'opposants. Il a, selon eux, « *noyé le poisson* », assurant notamment qu'aucun dossier visant à créer de nouvelles carrières n'a encore été déposé. Face à cette confusion entretenue par les autorités, le collectif entend demeurer vigilant pour qu'aucun chantier ne débute « *ni ici ni ailleurs* ».

Le combat va se poursuivre sur le terrain juridique et « *par des actions sur le terrain* ». « *Il y aura d'autres mobilisations, très bientôt* », prévient Patricia, du PACT.

Le calendrier s'accélère : le concessionnaire devrait être désigné avant l'été. Vinci, Eiffage et un troisième non connu, possiblement NGE, sont en lice. Sans attendre, le collectif a demandé au ministère de l'écologie de Barbara Pompili qu'une enquête indépendante sur la provenance et les besoins en remblais soit menée.

« *Ce projet pouvait paraître fabuleux dans les années 1980, estime Mickaël, dont la demeure à Montcabrier sera à fleur de carrière si elle se fait. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le cas. On parle d'écoresponsabilité, de développement local, de cesser l'artificialisation des sols : ça doit être possible de dire "on a fait fausse route, on va mettre l'argent ailleurs"...* »

Lorsque la chaîne humaine se défait, une fanfare et son banjo font swinguer *Danser encore* de HK, l'un des tubes de cette France sous Covid qui voudrait un « *monde d'après* » moins toxique. L'air est frais et Michel, paysan retraité de la Confédération paysanne, prévient, un sourire aux lèvres : « *Oui, la DPU est signée, mais cette autoroute n'est pas encore faite : quand on est paysan, même quand on sème dans de très bonnes conditions, on ne sait pas ce qu'on va récolter.* »

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.